

APPEL À CANDIDATURES
PROFESSEURES ET PROFESSEURS ATTACHÉS 2026

UNIVERSITÉ PSL / Université Paris Dauphine - PSL

**Professeure ou Professeur attaché en Mathématiques de
la décision**

Mathématiques & Applications

(1 poste à pourvoir)

Le dispositif de Professeures et Professeurs attachés PSL offre la possibilité aux chercheuses et chercheurs (CR et DR) d'un organisme de recherche (CNRS/INRIA/INSERM...), affiliée ou affilié à une Unité Mixte de Recherche (UMR) dans le périmètre de PSL, de participer aux activités d'enseignement de l'Université.

Ce dispositif s'intègre aux Programmes Gradués de l'Université PSL et au Collège « Sciences, Humanités et Société » de premier cycle. A ce titre, les Professeures et Professeurs attachés participeront aux responsabilités du Programme Gradué « Mathématiques & Applications » ainsi qu'aux activités d'enseignement, y compris dans d'autres établissements que les leurs, notamment dans le cadre de masters co-portés par plusieurs établissements ainsi que dans le Collège Sciences, Humanités et Société (CPES de l'Université PSL et licence « Sciences pour un monde durable »).

- Profil recherché :

Profil de niveau international dans le domaine des mathématiques de la décision : théorie des jeux, contrôle optimal et optimisation.

- Enseignements :

- Cours sur la théorie des jeux, le contrôle et/ou les jeux à champ moyen dans le master 2 de mathématiques à Dauphine-PSL ;
- Prise de responsabilités dans les différentes formations en mathématiques à Dauphine-PSL ;
- Participation à l'équipe pédagogique d'autres cours de mathématiques à Dauphine-PSL.

- Obligations de la professeure attachée / du professeur attaché :

- Charge de 64h d'enseignement/ an (eq. TD) ;
- Implication dans le pilotage des formations du Programme gradué ;
- Engagement pour 2 années, possiblement renouvelable pour 4 années supplémentaires.

- Conditions d'éligibilité :

- Être employée ou employé par le CNRS (dans ce cas depuis au moins trois ans au 1er septembre 2026) ou par l'Inserm, l'Inria, ou un autre ONR.

- Et être hébergée ou hébergé dans une UMR du site PSL au 1er septembre 2026, soit l'année universitaire où commence sa charge d'enseignement.

- Candidatures :

Chaque candidate ou candidat doit transmettre son dossier de candidature, composé d'un CV académique et d'une lettre de motivation (2 pages max) indiquant son UMR de rattachement à dir_recherche@psl.eu, le **24 avril 2026** au plus tard, en indiquant clairement l'intitulé du poste en question.

- Modalités de sélection :

Un jury composé des représentantes et représentants des établissements-composantes, de l'Université PSL et du Programme Gradué concerné auditionnera les candidates et candidats.

